

# SIRENE à CHAMAGNIEU

À compter du 7 avril, les tests de la sirène communale reprendront tous les premiers mercredis du mois à midi.

Le test durera 1minute 41 secondes

En dehors du premier mercredi de chaque mois, pour une alerte, la sirène sonnera 3 fois d'affilée.

Il conviendra alors de s'informer par tout moyen de communication pour connaître l'objet de l'alerte



## Pourquoi 1mn41 ?

A l'époque de leur mise en place, il fallait 20 secondes pour que les sirènes atteignent leur pleine puissance, puis 21 secondes pour se taire. Et on estimait qu'il fallait au moins une minute pour que toute la population l'entende.

## Quelques conseils

Ce qu'il faut faire :

- Rester à l'abri
- Couper le chauffage, la climatisation, ventilation
- Allumer la radio ou la télé afin d'écouter les consignes émises par les autorités
- Consulter les comptes officiels des autorités sur les réseaux sociaux pour se tenir au courant des consignes

Ce qu'il ne faut **pas** faire :

- Rester dans son véhicule
- Ouvrir les fenêtres ou rester près des vitres
- Aller chercher ses enfants à l'école (ils seront pris en charge par l'établissement)
- Allumer une flamme ou le gaz
- Prendre l'ascenseur
- Quitter son abri sans consigne des autorités
- Téléphoner à tous ses proches, car les réseaux doivent rester disponibles pour les secours

**Sirène continue de 30 secondes : fin d'alerte.**